



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15137541

Déposé au greffe du tribunal
de commerce

de LIEGE, division DINANT

le 17/09/2015
Greffe

Dénomination : **CAMPUS BUSINESS MACHINES**

~~Le greffier~~

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Couturelle, 38 - 5600 Philippeville

N° d'entreprise : 0456908897

Objet de l'acte : **Modification de la dénomination - Coordination des statuts**

D'un procès-verbal dressé par le notaire Yves Bouillet, de résidence à Florennes, soussigné, le 4 septembre 2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme "CAMPUS BUSINESS MACHINES", dont le siège social est établi à 5600 Philippeville, rue Couturelle, n° 38,

- a décidé de modifier la dénomination en "CBM IMMO";
- en conséquence de remplacer le 2ème alinéa de l'article 1er des statuts par le texte suivant : "Elle a pour dénomination « CBM IMMO » et d'insérer un nouvel alinéa après ce 2ème alinéa libellé comme suit : "La société a été constituée sous la dénomination de "Campus Business Machines", en abrégé « CBM ». Suivant procès-verbal dressé par le notaire Yves Bouillet, de résidence à Florennes, le 4 septembre 2015, cette dénomination a été modifiée en "CBM IMMO".

- a conféré au Conseil d'administration tout pouvoir pour l'exécution des résolutions prises et la coordination des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME DELIVRE AVANT ENREGISTREMENT (article 173, 1°bis du Code des droits d'enregistrement)

Déposés en même temps :

- une expédition du procès-verbal du 4 septembre 2015
- un exemplaire des statuts coordonnés au 4 septembre 2015

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2015 - Annexes du Moniteur belge